

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION ATELIER QUALIFICATION-INSERTION ÎLE-DE-FRANCE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine. La vocation de l'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

SOMMAIRE

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE.....	4
---	----------

LES DISPOSITIFS D'INSERTION EN ÎLE-DE-FRANCE.....	5
--	----------

1. UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI	5
A- INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	5
1-Les AQI : un diplôme pour un nouveau départ.....	5
2-ETAP'WEB, pour un métier d'avenir	11
B- DES NOUVEAUX DISPOSITIFS D'INSERTION.....	17
1-Les TIG Pédagogiques	17
2-En route vers l'Emploi, 93	18
2. LES SORTIES	20
A- SUR L'ACI, ETAP'WEB.....	20
B- AQI RESTAURATION COLLECTIVE	23

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES EN 2023	26
---	-----------

1. GENRE.....	27
2. MOYENNE D'AGE	27
3. NIVEAU DE FORMATION	28
4. SITUATION AU REGARD DE LA JUSTICE.....	30
5. SITUATION AU REGARD DE LA SANTE	31
6. SITUATION FAMILIALE	32
7. PRINCIPALES PROBLEMATIQUES.....	33

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LES CHRS	37
---	-----------

2. UNE EQUIPE.....	38
3. DES MOYENS FINANCIERS	39

PERSPECTIVES 2024.....	41
-------------------------------	-----------

MERCI À NOS PARTENAIRES	43
--------------------------------------	-----------

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

2023 a été une année chargée d'actualités et de nouvelles activités pour le service Insertion d'Île-de-France.

Après 2022 qui avait vu l'ouverture de notre chantier d'insertion Etap'Web, chantier sur les métiers du Web mis en place avec l'association Code Phénix, nous avons consolidé la position de ce chantier, grâce à des salariés en insertion sérieux et volontaires, un encadrement technique et socio-professionnel qui a su s'adapter au nouveau modèle de cet atelier. Nous avons aussi connu un développement commercial difficile car concurrentiel, mais mené conjointement par Code Phenix et par l'Îlot.

2023 fut également le démarrage des TIG. Remplaçant du modèle Session d'orientation approfondie (SOA) arrêté en 2021, ce module a été revu pour être plus synthétique et avec l'objectif d'être encore plus axé sur le retour à l'emploi. En partenariat avec les Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), Paris et la Seine-Saint-Denis ont été nos deux terrains d'expérimentation de cette nouvelle version d'accompagnement pour valider des heures de Travaux d'intérêt généraux (TIG).

Par ailleurs, sollicitée par le Conseil Département de la Seine-Saint-Denis, l'Îlot a été lauréate d'un appel d'offre qui nous a permis de mettre en action une prestation en faveur des personnes sous main de justice, allocataires du RSA. Nouveau challenge qui a commencé en octobre après plusieurs mois de mise en place et constitution de partenariats. Cette action s'intègre parfaitement dans le cadre de programmes « dedans-dehors » pour lesquels l'Îlot a depuis longtemps confirmé son engagement.

Les Ateliers Qualification-Insertion (AQI) restauration ont naturellement conservé leur place dans cette actualité avec une promotion à Paris et une à Aubervilliers. Toutefois pour des raisons de disponibilité d'encadrement socio-professionnel, l'AQI de Paris n'a pas pu démarrer en octobre comme chaque année. Le recrutement d'une nouvelle promotion est en cours ; il doit démarrer en mars 2024.

Pour faire face à ces nouvelles activités, et pour continuer notre apport aux établissements et services de l'association (accompagnement professionnel dans les CHRS, participation à la mise en place de l'organisme de formation), l'équipe s'est naturellement étoffée avec l'arrivée de deux Chargés de mission emploi et d'un alternant CIP.

Je vous laisse découvrir plus en détail les évènements qui ont jalonné notre année 2023,

Isabelle CARTAGENA

Responsable des Ateliers insertion d'Île-de-France

LES DISPOSITIFS D'INSERTION EN ÎLE-DE-FRANCE

1. Un accompagnement vers l'emploi

a- Insertion par l'Activité économique

Mis en place pour la première fois en 2009 à Paris, puis en 2012 à Aubervilliers, les Ateliers Qualification-Insertion (AQI) ont un statut d'Atelier et chantier d'insertion (ACI) et sont reconnus par les pouvoirs publics comme des structures de l'Insertion par l'activité économique (IAE). Ils ont pour objectif de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en précarité, et plus particulièrement les personnes sortant de prison ou encore sous main de justice.

Ces dispositifs AQI permettent la préparation et l'obtention d'un titre professionnel d'agent de restauration, un secteur qui recrute, ainsi qu'un accompagnement global des usagers pour qu'ils retrouvent une place dans la société.

En 2022, un nouveau chantier d'insertion (ACI Web ou Etap'Web), portant sur les métiers du Web, a ouvert à Aubervilliers pour permettre à des salariés en insertion de découvrir le code informatique, et l'utiliser pour la réalisation de prestations (sites vitrines, sites e-commerce, etc.) et rebondir vers la formation ou l'emploi dans ce secteur très porteur. C'est l'association Code Phenix qui apporte son expertise technique pour ce projet.

1- Les AQI : un diplôme pour un nouveau départ

Depuis plus de 15 ans, nous accueillons au sein de nos AQI des personnes qui ont choisi de se préparer au Titre Professionnel d'Agent de restauration en vue de rebondir vers un métier dans ce secteur d'activité.

Répartis par promotion de douze personnes, les salariés en insertion suivent un parcours de neuf mois. Celui-ci inclut trois activités qui s'intercalent les unes avec les autres tout au long du chantier d'insertion :

- ✓ des ateliers collectifs animés par les Conseillers en insertion professionnelle de l'Îlot, sur des thématiques variées afin de lever les difficultés sociales (finances, santé, administratif...) et professionnelles (création de CV, rédaction de lettre de motivation, simulation d'entretien, réflexion sur les compétences, les codes de l'entreprise ...)

- ✓ des sessions théoriques et pratiques en centre de formation professionnelle, réparties sur trois blocs de cinq semaines, représentant un total de 357 heures de formation, depuis trois ans, nous travaillons avec l'AFCl, organisme de formation spécialisé entre autres dans les métiers de la restauration ;
- ✓ deux périodes de six semaines de mise en situation professionnelle au sein de deux entreprises différentes, avec l'encadrement d'un tuteur volontaire. Ces immersions permettent de mettre en pratique les acquis de la formation, de se confronter à la vie de l'entreprise et à ses réalités. Ces immersions débouchent régulièrement sur des propositions d'embauche après la validation du diplôme.

La Démarche d'accompagnement et objectif des AQI

L'accompagnement se fait selon une approche collective et individualisée adaptée aux situations et besoins de chaque participant pour lequel l'insertion vers l'emploi dans les conditions ordinaires du marché de l'emploi semblent difficiles. Ainsi, un accompagnement renforcé et soutenu est rendu nécessaire et se fait grâce par les professionnels de l'association, spécialisés dans l'accompagnement de ce public.

Dans le parcours AQI Agent de restauration, l'accompagnement socio-professionnel, la formation et les stages occupent une place centrale. Il s'agit d'un maillon essentiel au parcours du salarié en insertion afin :

- ✓ d'acquérir des compétences de base pour le métier d'Agent de restauration collective ;
- ✓ de consolider des compétences transférables acquises en situation de travail ;
- ✓ d'accéder à une certification (complète ou partielle) du Titre professionnel d'Agent de restauration collective ;
- ✓ trouver un emploi pérenne dans le secteur de la restauration collective.

Lors de périodes de regroupement à l'Îlot, des partenaires, associations, mais aussi bénévoles viennent animer des ateliers sur différentes thématiques, en alternance avec les Conseillers en insertion professionnelle de l'association.

Ci-dessous quelques thématiques d'ateliers :

- ✓ des interventions de professionnels pour présenter les métiers et le monde de la restauration collective ;
- ✓ la communication verbale et non verbale ;
- ✓ les codes de l'entreprise ;
- ✓ la gestion du budget ;
- ✓ les remises à niveau en français et mathématique ;
- ✓ les ateliers numériques renforcés ;

- ✓ une intervention de la CPAM pour connaître ses droits et ses devoirs ;
- ✓ des interventions de Pôle Emploi en début et fin de parcours pour les AQI ;
- ✓ santé et addictions ;
- ✓ des sorties culturelles ou de loisir pour renforcer la cohésion du groupe
- ✓ ...

Un accompagnement individuel est également réalisé afin que chaque salarié en insertion puisse être écouté, guidé et conseillé sur ses démarches, interrogations ou difficultés personnelles. Warda LAACHER et Mounim AISSA, Conseillers en insertion professionnelle sur ces activités, sont en effet disponibles tout au long du parcours pour que chacun puisse se sentir orienté vers les associations ou institutions pertinentes, pour trouver et expliquer la démarche, accompagner, mais en aucun cas « faire à la place de ». Leur objectif reste d'accompagner chacun vers l'autonomie.

La Préparation au Titre Professionnel

En ce qui concerne la préparation au Titre Professionnel, nous continuons à travailler avec l'AFCI. Un formateur a été spécifiquement dédié aux groupes de l'Îlot afin de permettre une bonne communication et un réel suivi entre les équipes de l'Îlot et le centre de formation. Selon les groupes, les formations se passent dans des locaux à Drancy (pour le groupe d'Aubervilliers) ou à Paris (pour le groupe parisien).

Depuis cette année, nous avons renforcé le partenariat avec l'AFCI, et le formateur participe désormais à toutes nos sessions de recrutement pour avoir un regard sur l'aspect professionnel également en amont du démarrage de l'action.

Les stages en entreprises

Élément considéré comme essentiel et central du parcours, les stages effraient toujours les nouveaux arrivants, qui craignent de ne pas trouver « *on nous prend jamais, on nous répond même pas* » disent certains. C'est pour cette raison que nous renforçons l'accompagnement pour apprendre à se présenter, à regarder les offres, repérer les entreprises susceptibles de « prendre des stagiaires », mais aussi faire des jeux de rôles pour se sentir à l'aise dans ces démarches vers l'entreprise. Les Conseillers en insertion professionnelle déploient conseils et recommandations, mais quelle fierté pour les salariés lorsqu'ils ont décroché LE stage ! Outre les efforts de préparation pour aller vers l'entreprise, nous avons renforcé les ateliers sur les codes en entreprise, car trouver un stage, c'est bien, y rester, c'est mieux. Les dernières

années ont en effet mis à jour une nouvelle problématique pour nos salariés, celle de rester en poste, accepter les consignes, remarques, les contraintes et les horaires.

Toutefois, pour beaucoup ces expériences en entreprises restent des moments privilégiés, car ils sont très vite considérés comme des professionnels à part entière, et sont réellement dans l'exercice du métier qu'ils ont choisi.

A noter également que ces immersions en entreprises sont de réels viviers d'emplois, puisque sur cette année, ils sont quatre à s'être vu proposer un emploi à l'issue d'un stage.

La diversité dans les groupes un objectif majeurs de nos AQI

Nous sommes convaincus que la mixité dans les groupes de nos AQI est un atout majeur pour permettre une meilleure socialisation de nos salariés aux profils variés. Elle permet aux salariés d'appréhender très tôt les enjeux de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. Elle régule et corrige les stéréotypes et la façon dont ils influencent les jugements et les actions.

Nous poursuivrons pour nos sessions de 2024 le choix d'avoir des groupes mixtes et intergénérationnels. Des liens se créent ainsi entre les « anciens » qui peuvent être source de conseils et d'attention envers les plus jeunes, qui leur rendent bien aussi.

Quoique les candidatures masculines soient plus nombreuses que les candidatures féminines dans nos sessions de recrutement, du fait de la sur-représentation masculine dans le public sous main de justice, nous poursuivons notre effort de diversification de partenaires, particulièrement pour le recrutement de femmes sous main de justice ou bénéficiaires des minimas sociaux.

Sortie culturelle un enjeu de socialisation

La culture est un véritable vecteur d'insertion pour des personnes que nous accompagnons. C'est dans ce cadre, que nous souhaitons développer les sorties culturelles, durant les parcours d'insertion en favorisant les lieux culturels parisiens. Les premières sorties culturelles ont été particulièrement appréciées par les différents groupes.

Quelques réflexions entendues à la sortie du musée de l'Immigration, visité par le groupe AQI93 :

« Je ne savais pas que je pourrais avoir accès gratuitement au musée comme ça. Et ben, j'accompagnerais mes enfants et mes neveux avec moi voir ça. C'était très intéressant » ; « Je reviendrai avec mes potes revisiter ce musée. Je leur parlerai des immigrés. Je ferai le prof d'histoire » ; « Je comprends mieux mon père maintenant quand il nous disait que la vie était dure avant.... J'aurai des choses à discuter avec lui. Il va être content de moi ».

Au-delà de l'objectif d'ouvrir les portes des lieux culturels, surtout à ceux jugeant que ces lieux leur sont inaccessibles, réaliser une sortie culturelle, c'est permettre de développer leur curiosité, mais aussi sortir de la routine quotidienne comme de développer une certaine estime de soi et une ouverture d'esprit.

Ces sorties seront renouvelées en 2024, et nous envisageons qu'elles soient objets de préparation en amont ou de débat à l'issue afin de développer culture générale et sens de l'argumentation.

Le numérique

Nous continuons de constater d'importantes difficultés pour certains salariés qui se trouvent confrontés à la dématérialisation des démarches et de tous les aspects quotidiens de la vie, mais qui - hélas - n'ont pas l'autonomie suffisante pour pouvoir gérer leurs démarches. L'accent mis sur l'initiation de nos salariés au numérique depuis deux ans a été renforcé cette année, avec également l'arrivée de Hippolyte LOECHNER, alternant qui a pris en charge une partie de ces ateliers. Encouragés par des résultats probants, nous continuerons sur cette même dynamique pour nos AQI 2024.

Deux groupes d'AQI, avec un même objectif, mais des sessions très variées

À Paris, un groupe avec une moyenne d'âge de 37 ans au démarrage, mais avec des personnalités fortes, et qui a eu du mal à fonctionner. Des tensions, des éléments violents (allant jusqu'à l'exclusion de l'un d'eux à la suite de menaces sur un collègue), quelques personnes plus motivées par un aménagement de peine en sortie que par un parcours IAE, ont permis de voir le groupe diminuer tout au long du parcours, mais de terminer qu'avec les personnes les plus motivées. D'autres ont trouvé un emploi à temps complet durant le parcours, et qui, pour des raisons financières, ont choisi cette solution.

Des difficultés très importantes en matière administratives, la dématérialisation des services publics, les délais pour renouveler une carte d'identité perdue, bureaux des services aux horaires de plus en plus restreints ... toutes ces nouvelles contraintes qui rendent les démarches toujours plus compliquées quand la demande est un peu en dehors du cadre habituel. Ainsi, deux des salariés n'ont pas pu ouvrir de compte bancaire pendant tout leur parcours, car le renouvellement de leurs cartes d'identité a pris 8 mois !

A la fin du parcours, ils ont été cinq à passer le diplôme, et à l'obtenir, dont N. très fier : « *c'est la première fois que je termine quelque chose, et j'ai mon diplôme, je suis trop content !* ».

À Aubervilliers, un groupe constitué à 66 % par des jeunes de moins de 26 ans, donnant une ambiance très joyeuse, mais parfois un peu difficile à canaliser. Toutefois, les trois mamans du groupe ont eu un rôle modérateur, et finalement le groupe a trouvé son équilibre et son envie d'avancer ensemble.

Deux participants ont été réincarcérés durant le parcours. Moment toujours difficile pour le groupe. Ils ont été six à passer et à obtenir leur diplôme.

Quelques chiffres :

En 2023, 21 personnes ont été accueillies au sein de nos Ateliers Qualification Insertion.

L'AQI75, démarré en octobre 2022 avec douze personnes, et s'est terminé en juillet 2023 avec neuf personnes.

Un nouvel AQI aurait dû redémarrer en octobre 2023, mais du fait d'absences au sein du service, nous avons préféré différer le démarrage de l'action, ceci afin de pouvoir accueillir les salariés en insertion dans de bonnes conditions. C'est en mars 2024 que cet AQI75 démarrera finalement pour se terminer en décembre 2024, avec 12 personnes, dont le recrutement est en cours.

L'AQI 93 s'est déroulé de février à novembre 2023. Douze personnes ont été recrutées pour ce parcours,

Le prochain démarrera à la mi-avril et se terminera mi-janvier 2025.

Tranche de vie

A l'issue de son parcours en AQI, N. qui a reçu son diplôme s'est exclamé « je suis trop content, c'est la première fois que je vais au bout de quelque chose, et que j'obtiens un diplôme. Je suis trop content, c'est beau ! »

Son parcours a été mouvementé : sorti de l'ASE (Aide sociale à l'enfance), N. a passé plus de douze ans entre foyers, familles d'accueil, balloté de villes en villes, ne pouvant jamais finir une année scolaire.

A 18 ans, livré à lui-même, il postule à l'Îlot, et sa candidature est retenue. Pour lui l'AQI c'est un nouveau départ. Hélas, tout ne se passe pas aussi bien que prévu : problème de logement. La tante qui devait l'accueillir ne voit pas d'un bon œil cette arrivée, il se retrouve à la rue, puis entre au CHRS de la Mie de Pain grâce à sa Conseillère en insertion professionnelle qui y a sollicité une chambre en dépannage, de manière provisoire. Ce provisoire durera plus de sept mois, sans qu'aucune autre solution ne soit trouvée. Malgré les galères d'argent, de papiers, de relations familiales dégradées, de mauvaises rencontres, quelques absences et surtout un second stage interrompu pour mésentente avec la hiérarchie N. poursuit le programme. Il fait de gros efforts pour suivre aussi la remise à niveau proposé par un bénévole, car il a envie de progresser. Très demandeur au niveau accompagnement, N. essaie par tous les moyens de s'entourer de personnes susceptibles de l'aider, mais hélas il ne rencontre pas toujours les bonnes personnes. À travers toutes ces épreuves, il s'accroche.

Le diplôme est une récompense tant pour le travail réalisé que pour les efforts que ce jeune a su réaliser et sa résilience pour faire face à toutes ses difficultés.

Aujourd'hui, il a décidé de partir en province. Il est installé à Clermont-Ferrand, suivi par une association qui lui a trouvé un logement décent, et il a commencé un CDD dans la restauration.

N – AQI75

2- ETAP'WEB, pour un métier d'avenir

Démarré en 2022, Etap'Web a pu se développer sur l'année 2023, en accueillant au total 15 salariés en insertion, et en réalisant des prestations pour différents clients, mais aussi une prestation en interne avec la création de notre site www.etapweb.fr.

Fonctionnement du chantier

A leur arrivée, les salariés signent un premier contrat en CCDI de huit mois. C'est la période pour s'immerger dans le circuit, comprendre les bases, et pouvoir commencer des prestations. Un mois avant la fin du premier contrat, un point est fait par le Conseiller en insertion professionnel avec le salarié pour savoir s'il souhaite renouveler son contrat ou si son projet professionnel est suffisamment abouti pour pouvoir continuer son chemin en dehors de l'ACI Web. En parallèle, un point est fait entre encadrant technique, Conseillers en insertion professionnelle et responsable pour évaluer le premier parcours, et voir en quoi un renouvellement serait pertinent pour lui ou non. Sont étudiés son projet professionnel et son avancement, son attitude et son comportement sur le chantier, sa motivation et son implication dans le projet de l'ACI Web. Une proposition de renouvellement peut alors être faite, ou non, pour un nouveau contrat allant de quatre et huit mois. Si le contrat n'est pas renouvelé selon la volonté d'un des partis, un suivi hors chantier est toutefois proposé au salarié pour finaliser son projet professionnel ou ses futures recherches. Libre à lui de l'accepter ou pas.

Le parcours proposé à Etap'Web est un parcours d'insertion classique

Durant l'année 2023, les salariés qui ont intégré le chantier d'insertion ont pu, après une période d'apprentissage, travailler sur des prestations pour les clients d'Etap'Web. Ils ont ainsi renforcé leurs compétences en développement web et notamment en WordPress, ce qui leur a permis de créer des sites vitrine et e-commerce aussi bien pour le compte d'entreprises, d'associations ou encore d'institutions.

Nous avons en effet mis en ligne, outre notre propre site (www.etapweb.fr), des sites e-commerce (Inakobé) ou sites vitrines (IAE Paris par le Coraace) mais aussi travaillé sur des ajouts ou modifications sur des sites existants (Observatoire des Inégalités). Nous étudions avec les clients leurs demandes, proposant des solutions et construisons selon les besoins exprimés. Chaque projet est suivi par deux ou trois salariés en insertion qui sous le contrôle de l'encadrant technique vont réaliser la prestation demandée. Source de travail, mais aussi d'approfondissement des connaissances, ces travaux permettent la mise en pratique et aussi l'apprentissage de conditions de travail ou de gestion de projet qui s'inspirent de celles développées en entreprise.

Outre cet aspect technique qui occupent tous les matins, deux après-midis par semaine, les salariés en insertion sont accompagnés par les CIP de l'association pour une préparation à l'après chantier d'insertion, à travers :

- ✓ des interventions de professionnels du secteur venus parler de leur profession et de leur parcours afin d'ouvrir de nouveaux horizons sur les métiers qui existent dans le numérique ;
- ✓ des exposés d'un membre du groupe qui vient présenter un sujet qui l'intéresse, cet exercice permet de préparer un dossier, voir un support, de travailler sur la maîtrise de la présentation devant en public, l'interaction avec le groupe, il permet également de travailler sur confiance en soi, puisque le groupe lui fera un retour à l'issue de la présentation ;
- ✓ des ateliers avec des partenaires (la Cravate solidaire, Emmaüs Connect, API ...)
- ✓ des actions de solidarité, les salariés sont allés à deux reprises dans un foyer de personnes handicapées pour aider dans la prise en main de smartphones ou tablettes ;
- ✓ des temps de travail avec des professionnels ou entre pairs ;
- ✓ des ateliers de recherche d'emploi ou de stage ;
- ✓ des interventions sur des thématiques sociales (budget, logement ...)
- ✓ des ateliers numériques sur Excel, les réseaux sociaux, etc. ;
- ✓ des sorties culturelles ou ludiques.

Nous sollicitons régulièrement l'expertise de divers professionnels, prestataires et bénévoles pour aborder des thématiques liées au parcours. Entre témoignages pour élargir la connaissance des différentes opportunités professionnelles que peut offrir le numérique, dans le web ou autre, ils viennent ouvrir les horizons des possibles.

A titre d'exemple, une salariée de Google, a apporté son expertise au chantier d'insertion. Son métier consiste à développer des solutions innovantes dans le domaine de la technologie et de l'informatique. En partageant ses connaissances avec les travailleurs du chantier, elle a contribué à renforcer leurs connaissances autour des métiers du numérique et leur a offert de nouvelles perspectives professionnelles. Les équipes informatiques de la BNP Paribas sont également venues présenter leur métiers et quotidien au sein d'un grand groupe. Témoignage particulièrement apprécié. Ils doivent revenir en 2024.

Outre ces temps, un suivi individuel est aussi assuré par les CIP, à raison de minimum un entretien par mois. Ces temps permettent aux salariés d'exprimer leurs difficultés sociales

afin de lever les freins périphériques. Ces entretiens sont considérés comme un espace privilégié qui facilite la parole.

Chaque salarié est suivi par un référent dédié, permettant ainsi à la confiance de s'établir pour avancer ensemble. Proximité que les salariés apprécient puisque décrite par l'une d'entre eux : *« en étant accompagnée ici, j'ai ressenti beaucoup d'écoute, vous êtes dans le non-jugement. Vous laissez toujours la place à l'autre, et c'est tellement important de se sentir vraiment accueillie comme on est. »*

Initialement créé pour donner une opportunité de sortie et favoriser la suite de parcours des détenus du centre de détention de Melun, où est implanté Code Phenix, nous avons enfin pu mettre en œuvre ce suivi « dedans-dehors ». En effet, nous avons accueilli à Etap'Web, deux salariés de l'agence Codephenix du centre de détention de Melun.

Tous les deux ont commencé leur parcours au sein de l'agence en détention, et ils poursuivent désormais leur chemin au sein de notre chantier d'insertion. Leur parcours met en lumière l'importance et les bénéfices du suivi « dedans-dehors ». Grâce à un accompagnement continu, ils ont pu poursuivre le développement de leurs compétences dans le secteur du numérique et renforcer leur confiance en eux, afin de rebondir plus rapidement vers une réinsertion globale.

Le développement commercial et partenarial

Etap'Web nouvel arrivant sur le marché très concurrentiel du Web doit encore gagner en visibilité tant pour obtenir des prestations à réaliser au quotidien, que pour mettre en place des partenariats en vue de périodes d'immersion, de sorties emploi, ou de témoignages et participation de collaborateurs à des activités internes.

Ainsi, la collaboration avec un agence de communication référencée dans le secteur nous a permis de constituer un groupement momentané d'entreprises afin de pouvoir répondre à un appel d'offres, dans le cadre des Jeux Olympique. Hélas, le dossier n'a pas été remporté, mais cette première expérience nous a renforcé dans notre manière de travailler et d'aller vers d'autres entreprises du secteur.

Nesrine NEDJAM, chargée de développement, multiplie les contacts, rendez-vous, participations à des événements ou à des rencontres spécialisées afin de travailler à la reconnaissance d'Etap'Web et de nous ouvrir de nouvelles opportunités.

Dans le secteur de l'IAE (Insertion par l'activité économique), plusieurs entreprises d'insertion travaillent sur les métiers du numérique également. Nous avons établi des contacts avec eux ce qui a permis de lancer des opérations de présentation pour les chargés de clause sociale

ou acheteurs solidaires du secteur par exemple. Ces actions restent encore trop confidentielles, même si elles permettent un premier pas.

Nous restons à l'écoute de toute opportunité et nous envisageons de développer d'autres activités telles l'automatisation ou le testing. Toutefois, une montée en gamme de nos prestations reste souvent soumise aux parcours des salariés que nous accueillons. En effet, l'objectif du chantier est que toute prestation puisse être réalisée par les personnes en parcours.

Quelques Chiffres

En 2022, nous avons accueillis 15 personnes sur le chantier d'insertion pour des durées de 3 semaines (changement d'orientation) à 12 mois. La moitié seulement ont eu des renouvellements de contrats entre 4 et 8 mois à chaque fois.

Nous peinons à recruter des femmes (2 femmes se sont succédé sur l'année) ; les métiers du numérique restent encore très masculins, alors que les employeurs sont prêts à accueillir des femmes. Nous nous sommes rapprochés de nouveaux orienteurs, en espérant que cette tendance va pouvoir être modulée sur 2024.

Par ailleurs, contrairement à nos attentes, nous accueillons une majorité de personnes en reconversion professionnelle qui ont 40 ans ou plus, et finalement très peu de jeunes (3 sur l'année). La moyenne d'âge des personnes accueillies pour 2023 est de 38 ans.

Le turn over ne nuit pas à une bonne ambiance sur ce groupe : en effet, bienveillance et entraide sont les caractéristiques de ce chantier, état d'esprit que l'encadrant technique Sofien MZABI a à cœur de conserver à travers les participants.

Tranche de vie

Le parcours de R, un symbole de transformation professionnelle et personnelle.

Autrefois confrontée à des défis d'insertion professionnelle, R. a intégré Etap'Web et a découvert le langage du développement Web. Pas à pas, elle a assimilé les fondamentaux du HTML, du CSS et de WordPress. Au début, chaque ligne de code semblait être un défi insurmontable mais au fur et à mesure que ses compétences grandissaient, la confiance de R se renforçait.

Grâce à un apprentissage assidu et à un encadrement technique attentif, R. a pu acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'un site e-commerce. Sous la supervision de l'encadrant technique, elle a pu concrétiser la création d'un site web de A à Z pour le compte d'un des clients d'Etap'Web.

Mais le vrai test est venu lorsqu'un ami lui a confié la conception de son site internet. C'était l'occasion de mettre en pratique ses compétences naissantes et de démontrer son aptitude à transformer des idées en réalités numériques. Armé de sa créativité et de ses compétences nouvellement acquises, R s'est lancée dans cette mission avec persévérance et détermination. Elle a imaginé, conçu et construit le site de son ami avec passion.

L'accompagnement socioprofessionnel au sein d'Etap'Web a été un catalyseur essentiel dans la transformation de R. Les entretiens individuels avec un CIP lui ont permis de faire un point sur ses difficultés et d'avancer en étant accompagnée dans ses démarches. Les ateliers collectifs quant à eux lui ont donné les bases pour clarifier son projet professionnel, et construire pas à pas l'après Îlot.

En lui offrant un environnement favorable et un soutien adapté, le chantier d'insertion a contribué à lever les freins périphériques qui entravaient sa progression professionnelle mais surtout de lui redonner confiance en elle.

R. Etap'Web

b- Des nouveaux dispositifs d'insertion

1- Les TIG Pédagogiques

Cette année 2023 a sonné le démarrage d'un nouveau dispositif d'accompagnement au sein de l'Îlot, le programme des TIG Pédagogiques (Travail d'intérêt général).

Peine alternative à la prison, le TIG est une mesure pénale mise en place pour que la personne condamnée effectue des heures de travaux non rémunérés dans le cadre d'une association ou organisation sans but lucratif (peine pouvant aller de 20 h à 400 heures selon la gravité de des faits). Le condamné est volontaire pour voir sa peine transformée en TIG et s'engage à les réaliser dans un délai précis.

L'objectif est de donner un sens à cette peine, et c'est donc ce cadre que l'Îlot a proposé un module « Tremplin vers l'Emploi », estimant que réfléchir à sa situation actuelle et construire un parcours vers une réinsertion sociale et professionnelle permettra aux participants de se tourner vers un nouveau départ.

Les premières expériences du programme TIG pédagogique se sont déroulées à Paris puis en Seine -Saint Denis entre octobre et décembre 2023. Elles ont mis en évidence l'intérêt de cette action. En effet, même si les bénéficiaires étaient présents pour faire leurs heures de TIG, tous avaient compris et validé l'objectif de cette session : mettre en place un projet professionnel avec un plan d'action pour y parvenir.

Des ateliers collectifs portant sur des thématiques liées au monde de l'entreprise, aux métiers en tension, aux compétences, expériences et parcours de chacun ... ont été l'occasion de les faire échanger, partager ensemble et ont démontré une belle dynamique de groupe très porteuse pour la mobilisation de chacun. Travail en binôme, jeux de rôle, prises de parole, présentations diverses, autant de temps d'échange qui ont muri les réflexions.

Les ateliers collectifs étaient suivis par des entretiens individuels. Ces derniers ont permis de faire le diagnostic de la situation sociale et professionnelle des participants mais aussi de faire le point sur les acquis de la semaine, de répondre aux interrogations résiduelles sur le parcours et d'élaborer un plan d'accompagnement vers l'emploi.

A l'issue de ce temps, le programme prévoit un temps en emploi, (associations ou institutions) qui s'inscrit toujours dans le décompte des heures de TIG et permet de valider le projet professionnel, de mettre le participant en conditions d'emploi, et de commencer un processus de retour à l'emploi.

A Paris la session s'est tenue du 4 au 8 décembre 2023 dans les locaux de l'Îlot avec trois participants. Pour la Seine-Saint-Denis, la session s'est déroulée à Aubervilliers du 18 au 21

décembre 2023, sept stagiaires ont été accueillis. Le déroulement de ces actions était marqué par une bonne organisation avec la mise à disposition des outils faisant office de guide.

Première expérimentation de ce nouveau format de module, l'enquête de satisfaction a fait remonter une bonne appréciation sur le format de la formation, la méthode pédagogique active utilisée, les travaux de groupe, les supports numériques, les simulations. Ainsi, Y., participant de l'action en Seine-Saint-Denis, a déclaré « *Ce qui m'a plus intéressé ce sont les discussions sur le projet professionnel et de voir comment on peut le construire ensemble.* »

Les TIGistes avaient aussi apprécié les ateliers qui ont présenté le monde de l'entreprise, le marché du travail, l'élaboration d'un projet professionnel, la connaissance de soi et une revue actualisée des techniques de recherche d'emploi. C'est dans cette même dynamique que s'inscrit M. en affirmant à l'occasion de l'enquête de satisfaction : « *[...] sur les techniques de recherche d'emploi on croit tout savoir, mais ça change, et on a besoin de se remettre à jour. La découverte du monde de l'entreprise ça m'a bien intéressé, pour l'instant, je ne connais pas encore bien les entreprises.* ».

On note globalement une bonne implication des participants dans ce type de programme, et un fort intérêt sur des thématiques en lien avec l'emploi et l'entreprises qui leur peuvent parfois leur sembler des mondes un peu inaccessibles s'ils sont seuls.

Sur les dix TIGistes inscrits, neuf sont arrivés au terme du parcours théorique, et huit sont également venus en entretien individuel.

Cependant pour les immersions entre manque d'organisation l'Îlot / SPIP pour cette première version du module, et une période de fin d'année pas toujours favorable, seule une personne a un projet de faire une semaine en immersion dans un chantier d'insertion.

A noter également qu'à Aubervilliers, deux personnes ont trouvé un emploi à l'issue dans la session TIG, l'un dans la logistique, CDD, temps partiel, l'autre comme livreur. Trois autres continuent à être suivis par l'Îlot à l'issue du programme, comme prévu dans le cadre de cette action. Alioune GUEYE, en charge de l'animation des sessions TIG les reçoit régulièrement et continue à avancer avec eux sur le chemin de la réinsertion.

2- En route vers l'Emploi, 93

Depuis octobre 2023, Le Conseil Départemental du 93 a missionné l'Îlot pour porter un projet de remobilisation sociale et professionnelle nommé « En route vers l'emploi » auprès du public justice, sur le Département de la Seine-Saint-Denis.

Ce dispositif propose un programme d'accompagnement qui combine des ateliers collectifs et des entretiens individuels autour des objectifs suivants :

- ✓ mise en œuvre d'un plan d'action individualisé en lien avec la contractualisation du contrat d'engagement réciproque relatif à l'obtention du RSA ;
- ✓ levée des différents freins d'accès à l'emploi, la maîtrise du numérique ;
- ✓ renfort des liens avec le service public de l'insertion, de l'emploi et les services RSA ;
- ✓ développer des mises en situation professionnelle.

Ce programme « dedans-dehors » doit permettre une préparation de la sortie en fin de détention, et un accompagnement lors de la sortie à travers un suivi social et professionnel, mais aussi avec la mise en place du RSA pour permettre aux sortants de prison de ne pas se trouver directement sans ressources à la sortie. L'îlot doit ensuite favoriser une solution de retour à l'emploi, ou à la formation, dans les meilleurs délais afin que cette transition RSA ne soit que temporaire.

Ce programme commence donc au sein de la Maison d'Arrêt de Villepinte où nous travaillons en étroite collaboration avec l'Administration pénitentiaire et l'assistante sociale sur des orientations des détenus. Les personnes éligibles à ce nouveau dispositif sont reçues lors d'entretiens en parloir, et suivent un programme d'ateliers collectifs sur les thèmes d'accès aux droits, de connaissance de soi, de préparation à la sortie ...

Afin d'élargir le dispositif à un plus grand nombre de participants, nous avons mis en place des partenariats avec plusieurs structures comme France Travail Justice, le Centre de semi-liberté de Gagny, Sauvegarde 93, PROSES, les CSAPA et bien d'autres encore, pour l'orientation de personnes qui commenceront le parcours hors les murs directement, entre entretiens individuels de suivi et ateliers collectifs de remobilisation.

A ce jour, nous avons reçu 17 orientations dont 80 % provenant de la Maison d'Arrêt. Les autres nous ont été orientés par des structures partenaires.

Afin de commencer cette action, nous avons dû développer plusieurs outils de communication, de diagnostic et de suivi pour les personnes que nous accompagnons :

- ✓ flyers prescripteurs, documentation bénéficiaires, fiche de liaison ;
- ✓ Outil de diagnostic ;
- ✓ Programme pédagogique des ateliers, dans les murs, hors les murs ;
- ✓ Tableau de suivi quantitatif et qualitatif.

Ce programme a mobilisé énergie et dynamisme de la part entre autres, de Franck DAVOH, Chargé de mission Emploi en charge du dispositif, pour faire face à différentes difficultés :

- ✓ orientations à la Maison d'Arrêt en deça des attendus, un travail de présentation et prise de contact avec les CPIP est toujours en cours ;
- ✓ de nouveaux logiciels du Conseil départemental pour le suivi des bénéficiaires dont la signature du CER ;

- ✓ écriture et mise en place de parcours dédiés, lien « dans les murs – hors les murs » ;
- ✓ communication à fluidifier lors de la sortie des détenus afin de pouvoir s'assurer du suivi extérieur ;
- ✓ difficultés administratives qui ne peuvent être résolues en détention et entraînent des délais avant la signature du Contrat d'Engagement Réciproque ;
- ✓ démarches de partenariats à faire, (23 rendez-vous réalisés depuis le démarrage du programme) pour se faire connaître auprès des partenaires, présenter le programme et obtenir des orientations, travail passionnant, mais chronophage.

Avec le recul de ces quelques mois et le travail réalisé, les choses se mettent en place et entre des partenaires qui nous identifient sur ce nouveau champ, des suivis qui arrivent à s'orienter à l'issue de leur détention, des outils testés qui prouvent leur efficacité, et grâce au soutien du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, très présent à nos côtés, nous avons de bons espoirs pour que 2024 nous permettent une réalisation de nos objectifs et des belles histoires avec les participants.

2. Les Sorties

a- Sur l'ACI, Etap'Web

2023 nous a permis de réaliser nos premières fins de contrat et sorties sur le chantier Web.

Ainsi 9 personnes ont quitté l'ACI Web :

- ✓ 1 CDI, business développer ;
- ✓ 1 création d'entreprise (drones et numérique) ;
- ✓ 2 entrées en formation Ecoles du numérique ;
- ✓ 1 entrée en formation non qualifiante (cours de français) ;
- ✓ 1 réorientation (formation transport) ;
- ✓ 1 maladie ;
- ✓ 1 raison administrative ;
- ✓ 1 abandon, sans nouvelles.

	ACI WEB	
Accompagnés sur l'année	15	
Sorties sur l'année	9	
Durée moyenne	8 mois	
SORTIES		
CDI	1	
Formation qualifiante	1	
Formation non qualifiante	3	
Création d'entreprise	1	
	6	67%
Raison Médicale	1	
Raison Administrative	1	
Sans nouvelles	1	

Cette première année nous a fait prendre conscience que le pas vers l'emploi direct peut être un peu compliqué pour ceux ou celles qui n'ont pas de bagage dans le numérique à leur arrivée. Malgré la pénurie de professionnels, les employeurs restent encore frileux par rapport à des personnes qui n'ont pas de bagage universitaire.

Pour les plus jeunes, continuer le parcours dans des écoles du numérique, via une alternance peut être une issue.

Comme tout chantier d'insertion, nous pouvons noter que certaines personnes ne veulent finalement pas travailler dans le secteur du Web, mais le garder comme passe-temps ou connaissance utile pour des activités complémentaires (faire le site de mon association, d'un ami ...). Nous les accompagnons alors vers un autre projet professionnel dans lequel ils pourront se retrouver.

Nous avons commencé à entrer en contact avec différentes écoles ou centres de formation pour pouvoir préparer les suites de parcours vers des formations reconnues.

Tranches de vie

M. a été parmi les premiers salariés à rejoindre Etap'Web. Entré en juillet 2022, il quitte le chantier après un parcours de huit mois en mars 2023. Heureux. Il va être suivi par l'association « La Ruche » dans le cadre d'une création d'entreprise qui allie plusieurs de ses passions : les drones, l'évènementiel et le numérique. En partant, il nous laisse ce témoignage :

« je suis très content d'être ici. Ça m'a permis de donner un sens à ma vie. Ma vie, c'était le spectacle, et tout s'est écroulé, j'ai perdu confiance. Je suis arrivé ici, motivé, car passionné, et ça m'a permis de faire autre chose. C'est un bon challenge, les gens étaient top, un bon accueil, un accueil sans jugement. Ça m'a permis de vraiment réapprendre à me respecter, et aujourd'hui, c'est nouveau de penser à moi. Ici, j'ai découvert des autres personnes, d'autres milieux, avec d'autres histoires. Et la bienveillance était là, c'est important.

Tous les rendez-vous avec Warda et Mounim m'ont fait prendre conscience de ce que je valais, un gros tournant dans ma tête. Merci.

C'est un métier de créer un site, de faire du code, puis de créer une entreprise.... La logique du code m'a fait prendre conscience de c'est quoi ma vie, me poser. C'est la première fois que je reçois, je ne donne plus, je prends plaisir à recevoir, à écouter. Que du positif. On pose ses bagages, et on fait partie de l'équipe. C'est top. »

M - ACI Web

En juin 2023, L. termine son contrat à Etap'Web. Il a passé huit mois sur l'atelier à perfectionner ses connaissances informatiques, après plusieurs années d'incarcération. Volontaire dans toutes ses démarches, il avance à grands pas. Il fait par relation, une immersion de quatre semaines dans une entreprise du secteur numérique, où il donne pleinement satisfaction. A l'issue, le directeur de la structure lui propose un CDI. Il nous quitte avec ces mots :

« Je suis toujours motivé. J'ai fait pendant des mois ce que j'ai envie de faire. J'ai appris plein de choses.

" Aujourd'hui, niveau professionnel, je reprends ce que je faisais avant. C'est comme si je reprenais où j'avais arrêté. C'est presque inespéré !"

L- ACI Web

b- AQI restauration collective

Les parcours en AQI proposés par l'Îlot ont deux objectifs :

- ✓ obtenir le Titre Professionnel d'Agent de Restauration ;
- ✓ trouver un emploi dans le secteur de la restauration collective.

Le Titre Professionnel « Agent de restauration »

En ce qui concerne la réussite à l'examen du Titre Professionnel, les salariés sont préparés tant à l'épreuve orale qu'à la réalisation des plats avant le passage. Ainsi pour toute personne présente, l'examen doit être une seule formalité, sous réserve de s'y présenter. Dans chacune des deux promos, un participant n'a pas fait cette démarche ! Sur l'AQI75, ils ont été 5 à obtenir le diplôme, et 6 sur l'AQI93.

Les sorties emploi / formation

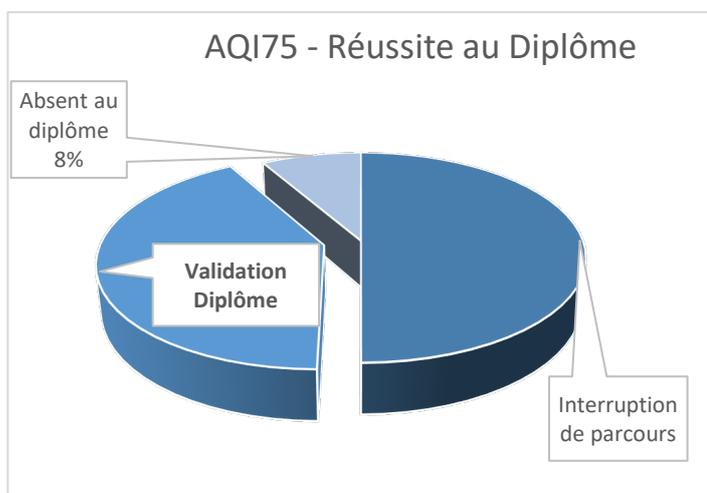
Pour cette année 2023, des résultats sont mitigés :

- ✓ Sur Paris, beaucoup d'abandons, environ la moitié des personnes recrutées. Ceci est dû en partie au fait que le groupe n'a jamais pu développer un esprit d'équipe, aucune cohésion, des profils très différents, certains peu tolérants, qui ont laissé une ambiance négative même après leurs départs. Mais pour les personnes qui ont suivi le parcours avec assiduité, elles ont obtenu le diplôme, et ont trouvé rapidement une solution emploi, plutôt des CDD. Depuis 2 CDD se sont transformés en CDI.
- ✓ Sur Aubervilliers, 75 % des effectifs suivent l'ensemble du parcours, obtiennent leur diplôme, par contre le taux de retour à l'emploi est plus faible avec 67 % seulement. Depuis, une personne supplémentaire a trouvé un CDD de 6 mois.

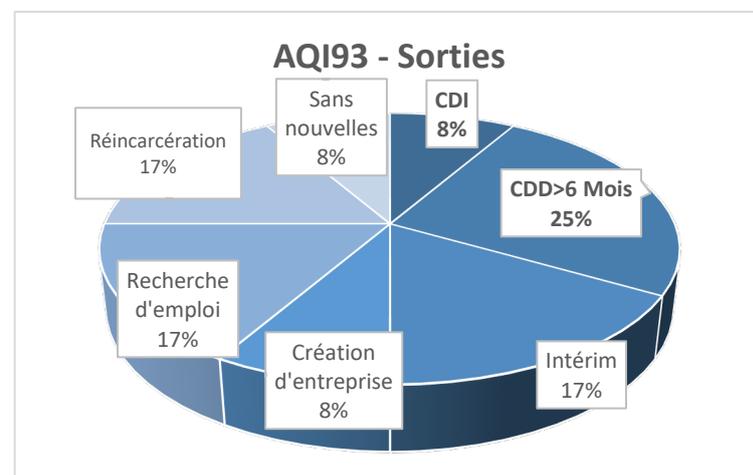
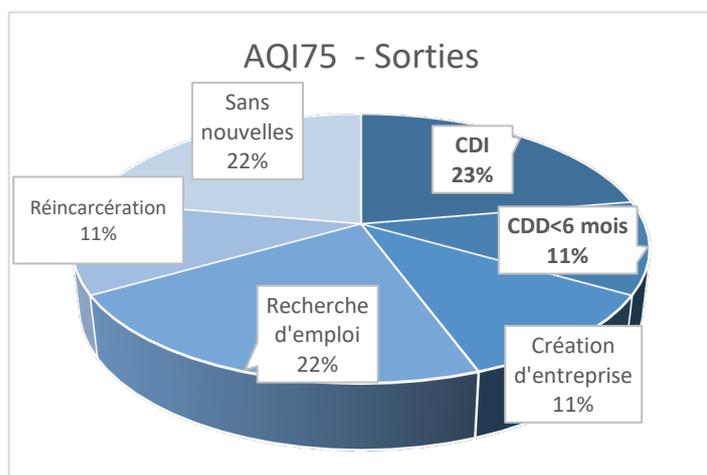
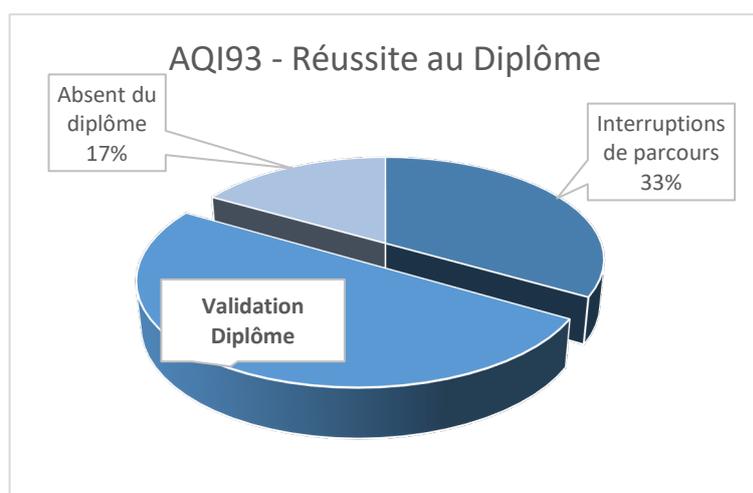
	PARIS		AUBERVILLIERS	
Participants en début d'action	9 (en Janv23)		12	
Participants en fin d'action	7	78%	9	75%
Réussite au diplôme	5	71%	6	67%
SORTIES				
CDI	2		1	
CDD>6 Mois			3	
CDD<6 mois	1			
Intérim			2	

Création d'entreprise	1		1	
SORTIES DYNAMIQUES	4	44%	7	58%
Recherche d'emploi	2		2	
Réincarcération	1		2	
Sans nouvelles	2		1	

Paris



Aubervilliers



Tranche de vie

Sorti de prison, et selon ses dires désireux de ne plus y retourner, A. intègre les AQI et très vite se montre comme un jeune investi dans le programme, plein d'allant et participatif sur les ateliers, dynamique dans ses recherches d'emploi. Connaissant déjà le secteur de la restauration, il est à son aise lors des cours à l'AFCI, et le formateur apprécie son allant et ses compétences qui lui permettent de faire vite et bien, mais aussi d'aider ceux qui rencontrent des difficultés. Plein d'idées, il prend l'initiative un jour alors que le dessert fait par une équipe à brûler et est inmanageable, il confectionne avec quelques pommes et un reste de pâte des petits feuilletés pour l'ensemble du groupe.

Mais A. s'impatiente, comme beaucoup il voudrait « rattraper le temps perdu », il cherche à griller les étapes. Le second stage ne se passe pas bien, il veut tout faire et ne respecte pas assez les consignes, puis s'absente ... Le tuteur met fin au stage. A. s'absente à l'AFCI, à l'Îlot. Entretiens pour comprendre, pour recadrer, pour prévenir se succèdent. Les bonnes décisions font suite aux recommencements !

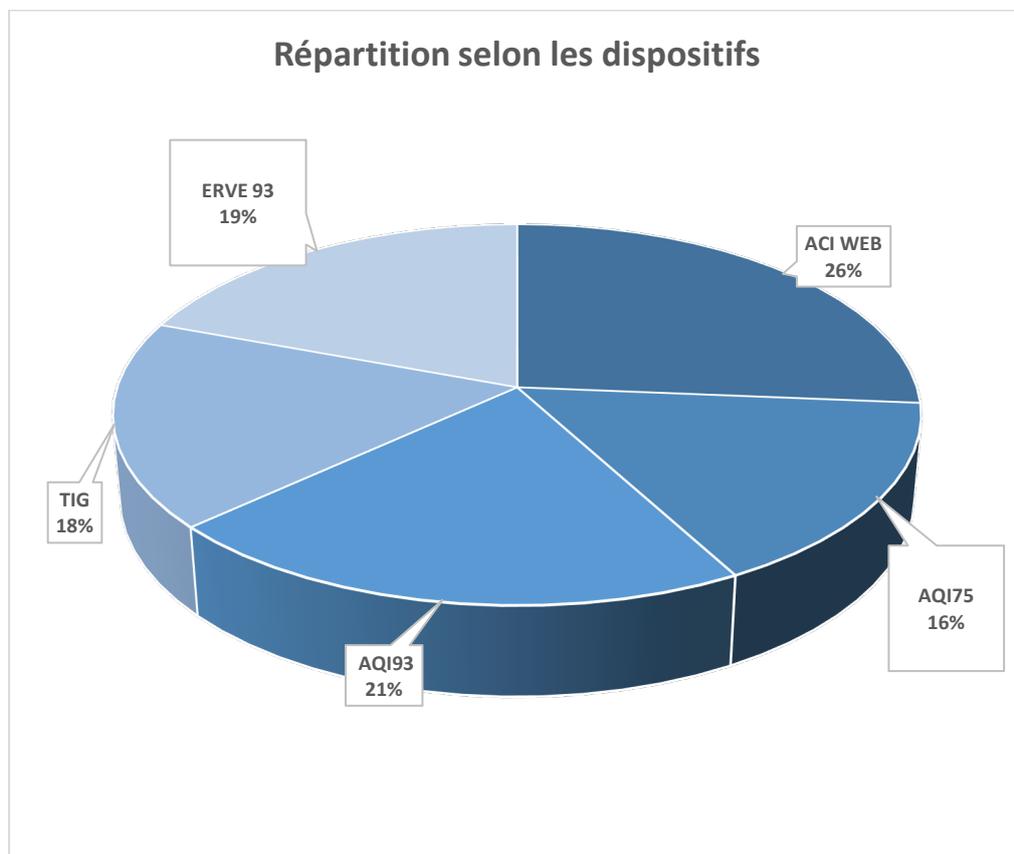
Et puis, arrive le jour de l'examen, et là, surprise, il ne se présente pas, alors que pour lui, ce n'était qu'une formalité d'après le formateur. Il revient une semaine après, pour la fin de l'action, souriant, avec la promesse de son oncle de le prendre sur un de ses chantiers. Son projet professionnel a changé, il veut travailler comme chef de chantier. Il sera en alternance.

C'est le dernier jour de l'action qu'il se confiera enfin pour expliquer que s'il ne s'est pas présenté pour le diplôme : c'est que ce jour-là, il était en garde à vue, une nouvelle affaire de stup !

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES EN 2023

En 2023, l'activité Insertion Île-de-France a accueilli 57 personnes dans le cadre de ses activités réparties comme suit :

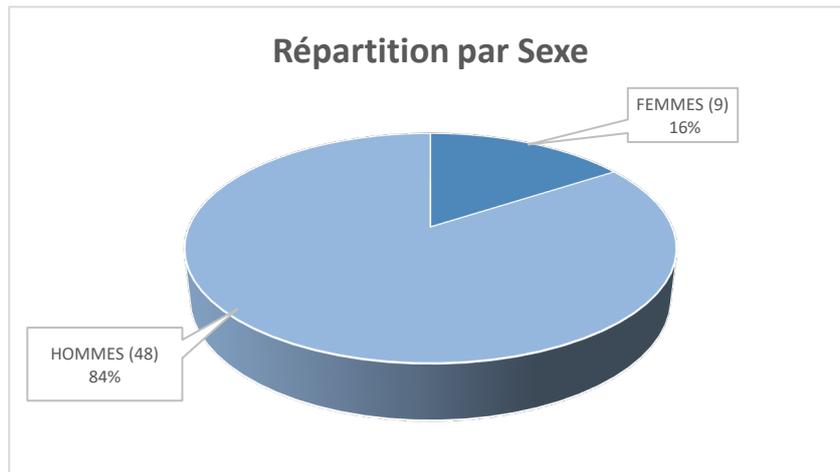
- ✓ Atelier d'Insertion Restauration Paris (AQI75) :9 personnes ;
- ✓ Atelier d'Insertion Restauration Aubervilliers (AQI93) : 12 personnes ;
- ✓ Atelier d'insertion Web, Etap'Web (ACIWeb) : 15 personnes ;
- ✓ sessions TIG (Travaux d'Intérêt Général) : 10 personnes ;
 - 3 sur Paris ;
 - 7 sur la Seine-Saint-Denis ;
- ✓ dispositif « En Route Vers l'Emploi 93 » (ERVE93) : 11 personnes.



Sur 2023, la durée moyenne d'un parcours d'accompagnement si on considère les trois chantiers d'insertion, est de 8 mois.

1. Genre

Intégrer des femmes au sein de nos chantiers d'insertion reste encore et toujours un challenge, et les nouveaux dispositifs destinés exclusivement au public justice, ne vont pas favoriser cette approche. Quand on sait que la population carcérale est à 96 % masculine, on peut comprendre notre difficulté à intégrer des femmes sur nos actions, majoritairement ouvertes aux personnes sous main de justice.



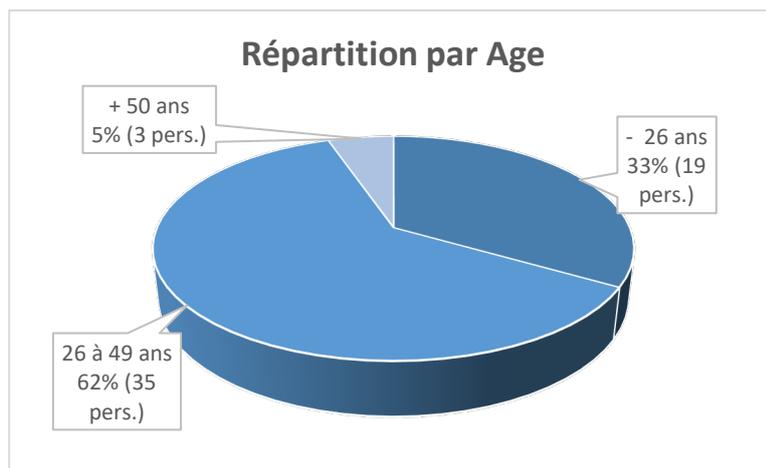
Ce chiffre ne comprend que les personnes qui avaient été recrutées en octobre 2022 et ont fini leur parcours en juillet 2023. La session d'Octobre 2023 n'a pas pu démarrer.

2. Moyenne d'âge

La moyenne d'âge de tous les participants confondus est de 33 ans, stable par rapport aux années précédentes.

Toutefois, il existe de réels écarts entre les différents groupes :

AQI 75	31 ans,	TIG	29 ans
AQI 93	27 ans	ERVE 93	35 ans
ACI Web	38 ans		



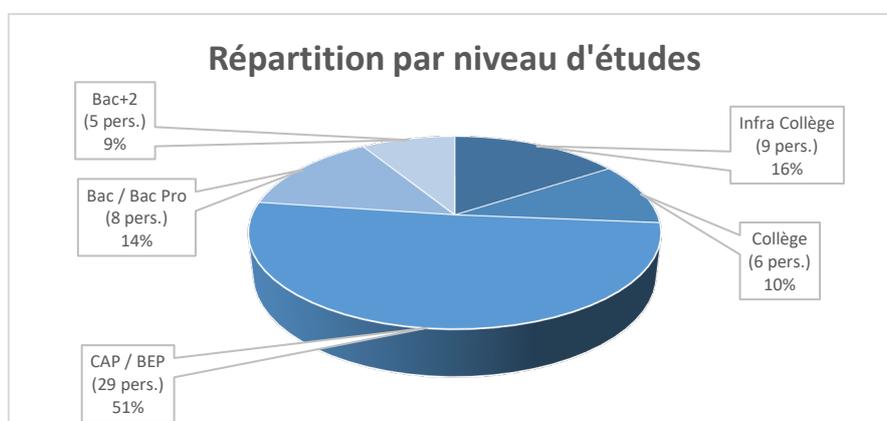
En 2023, le plus jeune salarié avait 19 ans (AQI Paris), le salarié le plus âgé avait 55 ans (AQI Paris).

Toutefois, il est à noter que c'est sur l'ACI Web que la moyenne d'âge est la plus élevée. Nous avons en effet accueilli six personnes, qui par suite de ruptures dans leur parcours professionnel ont été orientées vers un chantier d'insertion afin de reprendre confiance en elles et pouvoir retravailler un projet professionnel, en lien avec les métiers du numérique. La session AQI93 a été particulièrement jeune sur cette année, avec huit personnes de moins de 26 ans accueillies.

3. Niveau de Formation

Lors des recrutements pour les AQI, les candidats doivent savoir lire, écrire et maîtriser les quatre opérations afin de pouvoir suivre la formation, de niveau assimilé CAP.

De même pour intégrer l'ACI Web, les participants doivent savoir lire, écrire, et sont soumis à un test de logique. Un autre prérequis pour cette action est de savoir utiliser un ordinateur sur des fonctions de base.



En moyenne, un quart des participants ne sont pas allés au-delà du collège, et n'ont obtenu aucun diplôme.

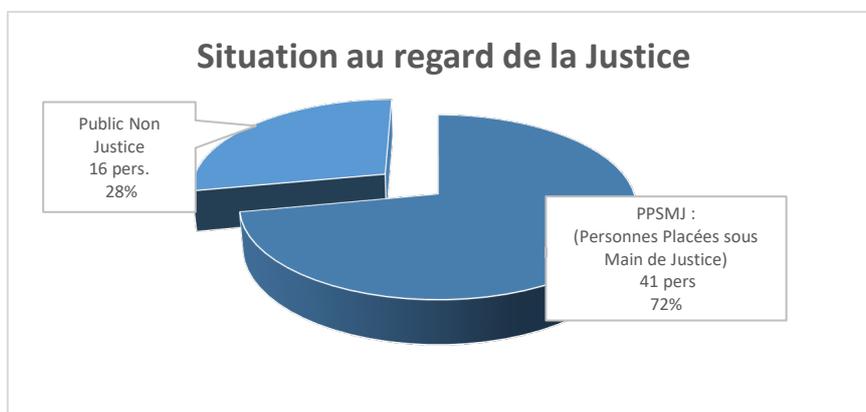
Depuis la création de l'ACI Web, nous avons accueilli plus de personnes avec des niveaux Bac et au-delà.

Les séances de remise à niveau en mathématiques et en français sont proposées aux salariés volontaires des AQI, à raison d'une heure toutes les deux semaines, grâce à un bénévole. Ces séances se passent par groupe de deux ou trois personnes, ce qui permet un travail plus individualisé et efficace.

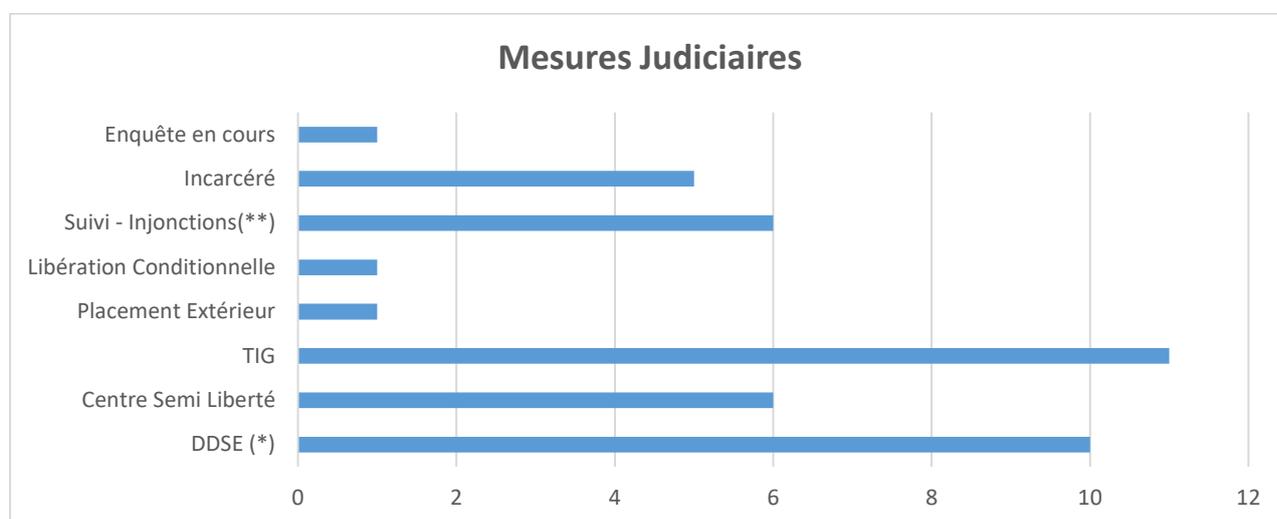
Sur 2023, deux salariés de l'AQI75 ont été très fidèles à ces sessions, et nous avons pu constater de réels progrès dans leur français écrit tout au long du parcours.

4. Situation au regard de la Justice

En 2023, 72 % des personnes accueillies sur nos dispositifs d'insertion franciliens étaient des personnes sous main de justice, de 10% en augmentation par rapport à l'année passée.



Ce chiffre est toutefois à considérer avec attention, puisque selon les dispositifs ce taux est très différent. Ainsi, sur le chantier Web, 54 % des salariés étaient sous main de justice, aux AQI, ce taux monte à 62 %, taux stable au fil des années. Par contre, sur les nouveaux dispositifs de TIG et ERVE 93, il est de 100 %.



(*) DDSE = Détention à domicile sous Surveillance Electronique

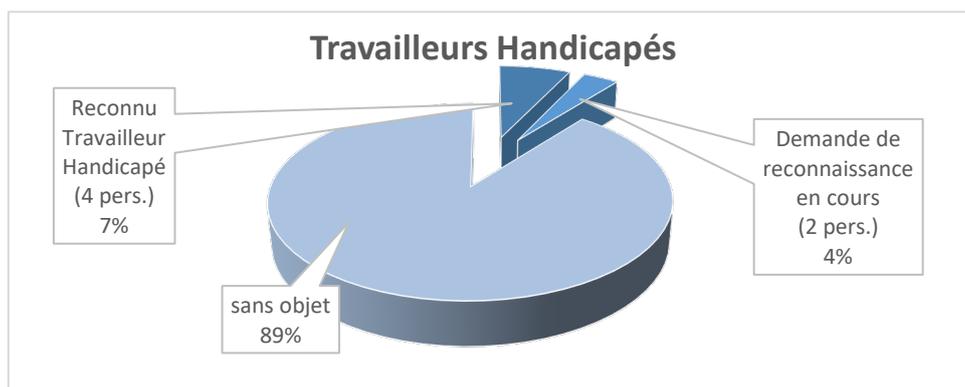
(**) Les injonctions concernent généralement les soins et l'obligation de travailler

On constate également, particulièrement sur la Seine-Saint-Denis, des prononcés « d'interdictions de territoire », qui peuvent s'appliquer à un quartier, mais de plus en plus à une ville, voir au département entier, sur des périodes d'un à trois ans. Ainsi, nous avons été amenés à accueillir sur notre chantier parisien, plusieurs salariés dont les familles

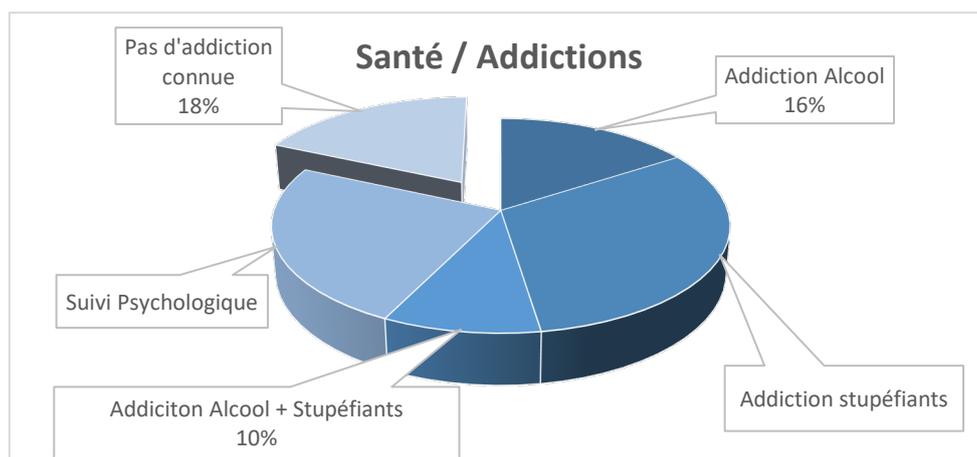
demeuraient en Seine-Saint-Denis, mais qui devaient trouver un nouvel hébergement pour respecter leurs obligations judiciaires. Pour certains, la situation a été très compliquée à vivre entre éloignement familial et hébergement précaire pour la durée de la peine, mais aussi dépenses complémentaires liées à cette obligation de se loger hors de sa famille.

5. Situation au regard de la Santé

Cette année, les chantiers d'insertion ont accueilli 7% de travailleurs en situation de handicap, et pour 2 personnes une procédure de reconnaissance a été initiée durant le parcours. C'est principalement sur le chantier Etap'Web que nous sommes en mesure d'accueillir les personnes en situation de handicap, car nous avons la possibilité d'adapter les postes de travail selon les besoins spécifiques des personnes concernées ; en restauration collective, l'accueil est plus compliqué au vu de la condition physique nécessaire pour l'exercice du métier (port de charge, station debout prolongée ...).



Parmi les personnes accueillies, certains sont dans des situations d'addiction, alcool, drogue, voire les deux. Suivis par des unités de soins spécialisées, certains ne rencontrent aucune difficulté à suivre les programmes proposés. En revanche, pour d'autres, l'addiction entraîne des absences régulières pouvant aller jusqu'à l'abandon du programme.



Les problématiques d'addiction sont de plus en plus fréquentes et lourdes de conséquences sur nos programmes. Afin de sensibiliser, nous travaillons avec France Addictions qui vient animer quelques ateliers « Café Santé » au sein desquels les addictions sous toutes leurs formes sont abordées donnant lieu à des échanges riches.

Par ailleurs, ces thématiques sont régulièrement abordées en entretien individuel par les Conseillers en insertion professionnelle, qui sont parfois amenés à rappeler le règlement intérieur pour expliquer que durant les heures de travail, le salarié doit être en pleine mesure de ses capacités, et que de fait, la consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est strictement interdite.

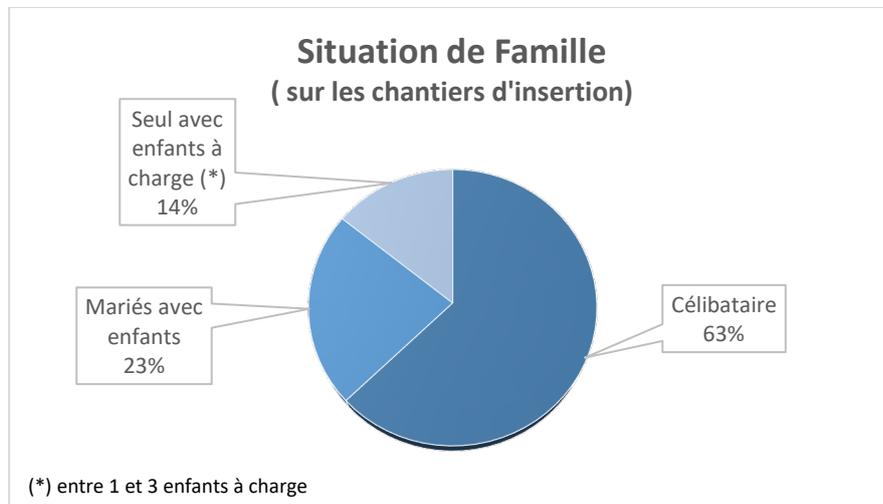
Avec beaucoup de diplomatie et de patience, mais aussi grâce à l'acceptation pour le salarié d'être suivi par un addictologue, nous avons réussi à amener D. d'un des chantiers d'insertion à savoir modérer sa consommation d'alcool afin de pas arriver alcooliser le matin, et surtout au retour de la pause déjeuner. Ce changement d'attitude a été très salubre pour l'ensemble des salariés du chantier, mais aussi pour l'encadrement et pour le salarié lui-même qui de ce jour a eu une participation active et pertinente aux ateliers et à tous les travaux demandés.

6. Situation Familiale

Cette année, une large majorité des salariés en insertion recrutés ont déclarés vivre seuls ou être célibataires (63%).

Ce chiffre est à prendre avec un certain recul, car le passage en prison a pour beaucoup été synonyme de rupture familiale, pouvant aller d'une séparation avec une compagne ou un compagnon, jusqu'à la perte des droits sur les enfants, ce qui est pour beaucoup le plus difficile à vivre. Ces séparations sont également source de difficultés d'hébergement pour la sortie, car le noyau familial cassé oblige à trouver un hébergement en structure ou chez un tiers (ami, famille ...).

Les membres de l'équipe restent à l'écoute de ces difficultés généralement douloureuses, en apportant des conseils particulièrement pour (re)trouver un droit de visite pour les enfants, même sous conditions.



Un coup de chapeau à deux mamans de notre chantier d'insertion d'Aubervilliers : N, maman solo avec 3 enfants de 3 à 13 ans, et S., mariée à un homme lui aussi salarié, maman de 4 enfants de 1 an à 12 ans. Toutes les deux ont réussi à organiser leur vie pendant les 9 mois du chantier, et ont été présentes et à l'heure tous les jours pendant les 9 mois de l'AQI. Aujourd'hui elles ont toutes deux rebondi vers l'emploi, dans des sites où elles avaient fait leur stage. Preuve de leur volonté de s'en sortir et de leur organisation sans faille.

7. Principales problématiques

La précarité des publics accompagnés dans le cadre des parcours proposés par l'Îlot est très présente pour certains. Et, les conséquences matérielles sont parfois importantes dans la vie de certains d'entre eux (privations de loisirs, de soins de santé...). A cela s'ajoutent les conséquences psychologiques de cette situation : stress, colère, sentiment d'impuissance mais aussi des conséquences sociales comme la honte et l'isolement.

Si les raisons en sont multiples, incarcération, séparation, chômage de longue durée, parcours migratoire, revenus structurellement trop bas ..., cette situation fragile peut rapidement basculer dès qu'un évènement imprévu survient. Depuis quelques temps, nous constatons le renforcement des difficultés liées aux démarches administratives : carte d'identité expirée, carte vitale perdue ou non demandée, pas de RIB, inscription Pôle emploi non à jour ... Sur nos derniers chantiers d'insertion, 51 % des personnes accompagnées étaient concernées par ces difficultés administratives.

Pour les personnes sortant de prison ces problématiques sont de plus en plus prégnantes du fait de la dématérialisation des démarches et en parallèle du nonaccès à internet en détention. Par ailleurs, sur cette année les délais liés au renouvellement de pièces d'identité étaient particulièrement longs, et nous avons ainsi eu 2 personnes sur nos chantiers qui ont eu besoin de plus de sept mois pour obtenir une nouvelle carte d'identité, leur rendant par exemple impossible l'ouverture d'un compte bancaire.

Le logement, grande problématique francilienne reste au centre des difficultés des salariés : trop petit, trop cher, insalubre, voir pas de logement stable, rupture familiale ... tant de situations qui, entre attribution de logement, saturation du SIAO et du DALO, cherté des loyers, font qu'une grande majorité de personnes accompagnées sont dans une situation de précarité sur ce sujet.

Sur 2023, plus de 40 % de nos salariés déclarent être en attente d'un logement plus sain ou plus adapté à la structure familiale, ou encore en attente d'un logement qui leur permettrait de quitter une résidence sociale ou un hébergement ponctuel chez des amis ou famille. Seuls 20% sont locataires de leur logement.

Pour 2024, nous avons décidé de solliciter nos collègues travailleurs sociaux du CHRS Chemin Vert pour nous épauler sur la gestion et la résolution de ces problématiques récurrentes chez les salariés de nos AQI, en les faisant intervenir auprès des salariés en insertion dans un atelier qui clarifiera le parcours du logement en Ile-de-France et les différents types d'hébergement.

Côté financier, entre parties civiles ou frais de justice à payer mensuellement, mais aussi amendes non réglées, donc majorées, la situation financière des salariés des chantiers d'insertion est parfois très fragile. Pour la première fois, cette année, nous avons été amenés à constituer un dossier de surendettement avec un salarié. Nous avons recours à des partenaires extérieurs, comme « Finances et Pédagogie » pour parler de ces thématiques et conseiller sur des trucs et astuces pour gérer au mieux un budget. Nous sommes régulièrement appelés à travailler sur le reste à vivre des salariés pour leur permettre de faire face aux dépenses prioritaires. La période d'inflation de cette année a contribué à renforcer et à généraliser les difficultés financières des personnes suivies.

A noter également les problématiques de santé très fréquentes chez les personnes que nous accompagnons. Entre les personnes sortant de prison qui n'ont pas toujours été prises en charge médicalement, ceux qui faute de moyens se soignent trop peu, ou les problématiques

d'addiction, toujours relativement existantes chez certains de nos bénéficiaires, ce sujet est récurrent. Nous avons mis en place un partenariat avec IPC Santé pour orienter vers des bilans de santé gratuits. Hélas, cette solution n'a pas rencontré le succès escompté, et nous allons renforcer nos actions de sensibilisation.

Malgré les efforts et le soutien permanent des Conseillers en insertion professionnelle, nous constatons chez certains salariés un grand découragement à la moindre épreuve, tout particulièrement chez les jeunes. Redynamiser, remobiliser, motiver pour continuer à avancer vers les étapes suivantes du parcours en vue de lever d'autres freins, tel est le quotidien des personnes qui accompagnent.

Témoignage de salarié en parcours

J'ai été incarcéré une première fois pour un refus d'obtempérer avec violence sur personne dépositaire d'autorité. Je venais d'avoir 18 ans. Il me restait quelques mois pour passer mon Bac S. mais j'ai été incarcéré. C'était une expérience très difficile de se trouver privé de liberté et coupé de tous, amis, famille et de ce que tu aimes faire. Je suis sorti de la prison avec beaucoup de haine en moi. Il y a des détenus très violents et certains ont tous les droits, c'est comme la jungle. Il faut être fort psychologiquement pour s'en sortir et survivre dans un tel milieu.

A ma sortie, je n'ai malheureusement pas écouté les conseils des parents et je n'ai même pas fait l'effort de repasser mon bac, ni de réfléchir à travailler. Les mauvaises fréquentations, l'envie de l'argent facile pour bien vivre m'ont entraîné vers la délinquance. J'ai refait plusieurs incarcérations courtes. Mais mon dernier délit a été plus grave ça m'a coûté trois ans en prison. Pendant mon incarcération, j'ai pu travailler dans le nettoyage des locaux et surtout en cuisine, à la cantine. Le travail en cuisine m'a beaucoup plu et je voulais en faire mon métier à la sortie. C'était ma première expérience de travail et ça m'a appris à la discipline.

J'ai fait une demande d'aménagement de peine qui m'a été accordée car j'ai été recruté par l'Îlot. Je suis actuellement sous bracelet électronique mais c'est compliqué à gérer. Il y a des contraintes horaires à respecter. S'il y a un imprévu, il faut tout de suite prévenir le SPIP. Mais, même si c'est difficile, le bracelet c'est mieux que la prison. On est à l'extérieur, on vit comme tout le monde.

La formation à l'Îlot, c'est un vrai cadeau. Il y a toujours quelqu'un pour nous aider, nous conseiller. On n'apprend pas que la cuisine, on est accompagnés sur tout et c'est un vrai plus, ça nous aide beaucoup dans la vie. A travers ce que nous avons appris, je sais me comporter comme il faut. J'ai appris à réfléchir aux conséquences de mes actes et conduites et aussi à bien communiquer. J'ai un diplôme. Je trouverai un travail rapidement. J'ai déjà passé des entretiens. Pourquoi pas envisager après quelques années de travail ouvrir son propre restaurant. J'ai plein d'idées dans la tête. Ce que nous avons appris à l'Îlot, et pendant les périodes de stage, m'a permis de prendre conscience de plein de choses, et maintenant, j'ai vraiment envie m'éloigner des mauvaises relations car pour moi la prison, c'est fini, pas question d'y retourner.

B. AQI 93

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LES CHRS

En 2021, en accord avec les établissements d'hébergement franciliens de l'Îlot, une prestation d'accompagnement renforcé vers l'emploi a été mise en place.

Depuis cette date, Warda LAACHER, Conseillère en insertion professionnelle, se rend tous les mardis au CHRS du Val-de-Marne, à Fontenay-sous-Bois, et elle reçoit des résidentes en entretien individuel. L'objectif est de travailler sur la remobilisation vers l'emploi en fonction des compétences et des freins de chacune des personnes reçues. L'accompagnement peut durer de quelques semaines à plusieurs mois selon le parcours de chacune.

En 2022, 31 personnes ont commencé un accompagnement dans le cadre de ce dispositif. 11 sont sorties en emploi (essentiellement sur des postes d'aide ménagères, auxiliaire de vie, entretien et administratif) et 3 sont entrées en formation (agent de sécurité et formatrice).

Depuis avril 2022, cette même démarche a été mise en place dans le CHRS Chemin Vert avec Mounim AISSA, Conseiller en insertion des ACI. Ces accompagnements individuels ont porté leurs fruits puisque de nombreux résidents ont trouvé un travail majoritairement en CDD ou par le biais d'un parcours IAE (chantier ou entreprise d'insertion). Une difficulté majeure reste de fidéliser les participants autour de la démarche d'accompagnement et de les inciter à la mise en place des actions recommandées dans le cadre de leur accompagnement.

Pour la population du CHRS Chemin Vert qui accueille uniquement des hommes, sortant de détention, la difficulté n'est pas de trouver un emploi (beaucoup arrivent à décrocher un travail), mais de le conserver, car il convient de respecter les règles, d'être assidu et ponctuel, et d'accepter les contraintes et les remarques parfois. Des conditions difficiles à respecter pour certains.

Tout en continuant, les entretiens, le CIP avec les travailleurs sociaux du CHRS Chemin Vert ont mis en place un projet d'accompagnement collectif en parallèle des entretiens et de coaching individuel. Ce projet nommé « Bâtir tous ensemble un projet qui a du sens » a fidélisé, à travers des ateliers variés sur l'emploi, le coaching collectif, la confiance en soi, la communication, la gestion du stress entre autres. Ces ateliers ont mobilisé un groupe de 12 résidents qui sont venus régulièrement. Sur le groupe, 8 ont retrouvé une activité stable (emploi ou formation) à la fin de ce parcours collectif. Il a également permis la (re)mise en

mouvement de certains d'entre eux, auparavant isolés et enfermés dans leurs propres freins. Depuis cette expérience, plusieurs résidents sont venus solliciter cet accompagnement.

Pour les entretiens individuels, 19 personnes ont été accompagnés. Ce qui représente 40 entretiens. Pour certains un rendez-vous suffit pour refaire un CV et donner quelques adresses d'intérim, pour d'autres l'accompagnement est plus long. 18 personnes ont trouvé une solution positive entre intégration d'un parcours IAE, CDD, CDI ou formation. Un résident a également été accompagné dans une démarche de création d'entreprise. Toutefois, plusieurs n'ont pas réussi à se maintenir en emploi, et trop souvent ne sont pas revenus pour une suite d'accompagnement. Santé, addictions ou autres sources de démotivation n'ont parfois pas permis de poursuivre le parcours à son terme.

A noter également 3 personnes suivies en parallèle dans les propositions, collectifs et individuels. Tous les 3 ont été positionnés sur les AQI à l'issue de leur accompagnement. L'année 2024 doit se poursuivre sur les mêmes bases, entre entretiens individuels pour certains, et ateliers collectifs pour d'autres, afin de continuer sur cette dynamique vers l'emploi.

2. Une équipe

Cette année encore les Chargés d'insertion professionnelle, Warda LAACHER et Mounim AISSA ont accompagnés les salariés des chantiers d'insertion, AQI et ACI. En juin, Hippolyte LOECHNER, alternant CIP est venu renforcer l'équipe. Suivant la formation de Conseiller en insertion professionnel (CIP) au Centre de formation de l'AFPA, il sera avec nous durant quinze mois comme apprenti.

Pas de nouveauté sur l'équipe Web dont Nesrine NEDJAM continue à assurer le développement économique, et Sofien MZABI l'encadrement technique et la montée en compétences des salariés en parcours.

Les nouvelles prestations proposées par l'Îlot (En Route Vers l'Emploi 93) et les TIG pédagogiques ont permis à Franck DAVOH et Alioune GUEYE, Chargés de Mission Emploi de nous rejoindre depuis le mois de novembre. Chacun assure le suivi d'une activité, à travers l'accompagnement les publics, la mise en place du partenariat territorial et le suivi administratif. Ils sont aussi très impliqués dans le travail de groupe à réaliser autour du futur organisme de formation que l'Îlot doit ouvrir en 2024, « l'Îlot Formation »

A noter aussi les bénévoles toujours présents pour nous aider dans les missions d'accompagnement, Alain BRETON pour la remise à niveau en français et maths, Fean-François CAZES pour sa connaissance du monde de l'entreprise, Jérôme CHARMET pour son accompagnement dans les recherches de stage et l'accompagnement vers l'emploi, Emmanuelle PELABON puis Alexandra DESHAYES pour les cours d'anglais sur Etap'Web, Louis MANSARD pour l'accompagnement vers l'emploi, mais aussi les nombreux professionnels qui se déplacent pour nous faire découvrir leurs métiers et leur cadre de travail, sur les métiers de la restauration dans le cadre des AQI, et sur les différents métiers du numérique pour Etap'Web. Un grand merci à eux !

3. Des moyens financiers

Les charges d'exploitation représentent 840 938 €, réparties entre :

Les frais de personnel permanent :	29,6 %
Les frais de personnel AQI (sans ASP) :	36,8 %
Les frais de formation AQI :	11 %
Les frais de location et services extérieurs :	18,8 %
Les amortissements :	0,3 %
Autres frais ou fournitures :	3,5 %

Pour couvrir ces charges, l'Îlot a eu recours à :

Subventions Publiques :	60 %
Fonds propres, dons, autres produits :	40 %

Tranche de vie

Des nouvelles d'un ancien :

Appel de JP par un beau matin de novembre :

« Bonjour, en 2018 ou 2019, j'ai passé le titre pro de cuisine avec vous. Et j'ai perdu mon diplôme. Est-ce que vous pouvez m'envoyer une copie ? »

Moment de questionnement pour situer le dossier, *« c'était sur Aubervilliers, avec l'AFEC »*, mais aussi de questionnement pour savoir ce qu'il est devenu : *« j'avais fait mon stage au CE de la RATP, c'était déjà mon rêve d'entrer à la RATP. L'Îlot m'a financé mon permis de conduire, que j'ai réussi. J'ai eu mon diplôme et le SST, et puis j'ai un peu travaillé dans une clinique en restauration, puis j'ai fait de la livraison. Mais bof ... j'ai refait une formation pour passer le permis poids lourds. Ça, ça m'a bien plu. Et puis j'ai postulé pour entrer à la RATP... c'était pas marqué sur mon casier ... et là je viens de réussir le concours pour Conducteur de Train Presse, et ils ont besoin de mon dernier diplôme. Et c'est l'Îlot, c'est le seul. »*

JP avait de la chance, une copie de son diplôme était dans un dossier !

PERSPECTIVES 2024

2023 nous a permis de nous investir dans de nouvelles activités, avec de nouveaux défis, à travers les dispositifs d'insertion que nous proposons et les nouveaux dans lesquels nous allons nous investir.

De nouveaux projets

- ✓ Le développement de Etap'Web doit continuer en matière de partenariat et de client.
- ✓ L'Îlot a été lauréate pour un nouvel Appel à Projet lancé par la Ville de Paris : « Dynamiques Emploi ». Dans le cadre de ce projet, nous devons accompagner dans la définition d'un projet professionnel 40 parisiens sous main de justice.
- ✓ Notre projet « En Route vers l'Emploi 93 » se poursuit, toutefois, nous avons souhaité nous associer à l'association FAIRE, qui accompagne également des personnes sous main de justice pour renforcer notre action sur tout le département. L'objectif est d'accompagner 100 personnes sous main de justice par an, réparti entre nos deux structures.
- ✓ Dans le cadre de la préparation à la sortie, l'administration pénitentiaire ouvre des structures appelée SAS « Structure d'Accompagnement vers la Sortie ». ir le jour en Pour le 93, c'est à Noisy-le-Grand que cette structure va ouvrir début de l'été. L'Îlot s'est positionné pour proposer un accompagnement socio professionnel avec les détenus.
- ✓ En ce qui concerne les sessions de TIG, nous sommes en pourparlers avec d'autres départements franciliens pour une extension du dispositif. Des sessions devraient voir le jour en 2024.

Pour l'accompagnement

- ✓ Numérique dans nos animations
- ✓ Renforcement du suivi individuel
- ✓ Programme pédagogiques revus, grâce au travail en vue de la certification de l'organisme de formation, dans nos chantiers d'insertion et dans nos dispositifs d'accompagnement,

- ✓ Grâce à une nouvelle bénévoles, nous allons renforcer la sensibilisation culturelle de nos salariés, à travers des sorties dans les musées, dont particulièrement le Louvre, mais aussi d'autres expositions ou musées de la Ville de Paris.

✓ Bénévoles du secteur numérique pour accompagnement renforcé vers l'emploi et la préparation des tests et des entretiens techniques.

Pour notre réseau

✓ Avec la création d'Étap'Web, nous avons été appelés à aller vers de nouveaux partenaires du secteur du numérique. 2024 verra la poursuite de la mise en place de partenariats avec des entreprises ou acteurs de ce secteur.

✓ Aller vers ... faire connaître les dispositifs vers l'emploi déployés par l'Îlot sur les départements actuels, 93 et 75, mais aussi sur les autres territoires franciliens en vue d'une éventuelle ouverture à des actions sur ces territoires.

Au sein de l'association

✓ La demande de financement FSE faite en 2022 pour le financement de nos actions est toujours en cours pour cette année 2024 pour un co-financement hébergement-insertion au sein de l'Îlot. Ce projet nous permettra de renforcer les liens entre établissements et de proposer des parcours complets avec un accompagnement global.

✓ Après une phase de mise en place et de rédaction des process, le centre de formation « Îlot Formation » doit démarrer son activité en 2024. L'audit Qualiopi est prévu en avril ; nous serons ensuite prêts à démarrer l'activité.

MERCI À NOS PARTENAIRES

À Paris et en Seine-Saint-Denis, les Ateliers d'Insertion de l'Îlot en Ile-de-France comptent de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Nous remercions notamment

Nos financeurs publics :

- ✓ Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS) d'Île-de-France ;
- ✓ Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) d'Île-de-France ;
- ✓ Conseil Général de la Seine-Saint-Denis ;
- ✓ Ville de Paris ;
- ✓ Ville d'Aubervilliers.

Nos financeurs privés :

- ✓ Les donateurs particuliers ;
- ✓ Fondation Îlot Avenir ;
- ✓ La Fondation M6 ;
- ✓ La Fondation Notre-Dame.

Nos partenaires :

- ✓ Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) d'Île-de-France ;
 - ✓ Centre de Formation AFCl, à Pantin ;
 - ✓ France Travail, particulièrement les services IAE de Paris et d'Aubervilliers ;
 - ✓ France Travail Justice ;
 - ✓ Missions locales et Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi de Paris et de Seine-Saint-Denis ;
 - ✓ Réseau Inseréco en Seine-Saint-Denis, Réseau Fédération des Acteurs de la Solidarité, Réseau Chantier Ecole ;
 - ✓ associations proposant un hébergement et un accompagnement aux personnes sortant de prison, Aurore, Apcars, Faire, Arapej ;
 - ✓ associations intervenant dans le champ de la santé et de la réduction des addictions.
- ... et les entreprises qui accueillent nos salariés en stage et participent à leur formation dont Elior, Sodexo, Korian, Restalliance, API Restauration ...

Mais aussi Artefact, Hilt technologies, BNP Paribas,



Cofinancé par
l'Union européenne



Atelier et chantier d'insertion Etap'Web

99 rue Heurtault
93300 AUBERVILLIERS
06 33 92 34 61
etapweb@ilot.asso.fr

Atelier Qualification-Insertion cuisine

132 avenue de la République
75011 PARIS
29 rue Lécuyer
93300 AUBERVILLIERS
06 33 92 34 61
aqi-idf@ilot.asso.fr

www.ilot.asso.fr

